

N° 50 - juin 2025



L'AVENIR SE CULTIVE ENSEMBLE

**LATITUDE
NORD GIRONDE**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

de la CDC
**Latitude
Nord
Gironde**

DOSSIER TOURISME

***Un territoire à (re)découvrir...
avec ceux qui y vivent!***

CAVIGNAC • CÉZAC • CIVRAC-DE-BLAYE • CUBNEZAIS • DONNEZAC • LARUSCADE • MARCENAI
MARSAS • SAINT-MARIENS • SAINT-SAVIN • SAINT-VIVIEN-DE-BLAYE • SAINT-YZAN-DE-SOUDIAC

Retrouvez toute l'actualité de la CDC sur **latitude-nord-gironde.fr**

Rap, pop et création musicale

Le 18 janvier, en partenariat avec l'École de Musique et des Arts des Hauts de Gironde et la commune de Laruscade, **l'apéro concert de Menni Jab**, chanteur de rap pop française, a réuni près de 100 spectateurs, dont de nombreux jeunes, impliqués en amont dans des ateliers d'écriture et de composition musicale.



BAOUM ! Un spectacle plein de malice



Dans le cadre du COTEAC* "Les Traversées Imaginaires", la CdC a accueilli **4 représentations du spectacle BAOUM! de la Cie Scom**, à la salle omnisports de Saint Savin, programmées par le Champ de Foire à l'occasion de Péripé'cirque. Près de 400 spectateurs, scolaires, ALSH et familles ont vibré au rythme d'un spectacle de cirque où musique, surprises et poésie étaient au rendez-vous pour la joie des plus petits aux plus grands.

*Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturel

Parents et enfants à l'unisson

Lors du **forum Mom'En famille**, le 18 janvier, à Saint-Savin, 85 familles venues de 36 communes des quatre CdC de la Haute-Gironde ont pu profiter de plus de 30 ateliers et temps d'échanges sur la parentalité, la santé et le développement de l'enfant : Théâtre interactif, yoga prénatal, conférences et stands ludiques, ...



La Gironde à Cavaignac !



Après six ans d'absence, **le Championnat départemental de BMX** était de retour à Cavaignac le 16 mars. Il a rassemblé 330 pilotes et 1 200 spectateurs : une journée de sport intense et festive, rendue possible grâce à la mobilisation des 59 bénévoles.

Sommaire

RETOUR EN IMAGE	2
EN BREF	4-5
DOSSIER	6-9
AMÉNAGEMENT	10-11
URBANISME	12
SOCIAL	13
FINANCE	14-15
ENFANCE/JEUNESSE	16
PAROLES D'ACTEUR	17
ASSOCIATIONS	18
TRIBUNE LIBRE	19
AGENDA	19



Le mag n°50 - juin 2025

Le magazine d'information de la Communauté de Communes de Latitude Nord Gironde

NB - Les numéros précédents du magazine sont disponibles au siège de la CDC
2 rue de la Ganne à Saint-Savin.
Tél. 05 57 58 98 87 et sur notre site internet
www.latitude-nord-gironde.fr

Directeur de la publication : Éric Happert.

Comité de rédaction : Éric Happert, Didier Bernard, Bastien Chamaillard, Cécile Cheurier, Muriel Fradon, Alain Renard.

Crédit photos : Muriel Fradon, SEGAT, SMGBV Saye Galostre Lary, Bureau d'études SOLENVIE, CDC Latitude Nord Gironde, Office de Tourisme Latitude Nord Gironde, Sébastien Chebassier Enarro Films

Photo de couverture : Lac de pêche Moulin de Charlot à Marcenais

Rédaction et réalisation : agence Pagina Communication

Conception maquette originale : Agence EDEN

Impression : Laplante

Ne pas jeter sur la voie publique.



“édito”



Éric Happert

Président de la CDC
Latitude Nord Gironde

“ Nous voici à l'entrée de l'été ; pour beaucoup d'entre nous c'est la période du repos, des retrouvailles amicales ou familiales, de la détente.
Pour d'autres, c'est la saison, LA saison. Celle de l'activité touristique, celle où on accueille le voyageur, le curieux, celui qui a l'appétit de venir chez nous “pour voir”.
Notre territoire ne comporte pas d'hôtel, mais nombre de propriétaires ont embelli leurs maisons, se sont fait une spécialité de l'accueil à domicile et font acte d'hospitalité. Certains offrent cet accueil, d'autres complètent en garnissant leur table et en cuisinant nos produits.
Cette offre touristique fondée sur l'attrait naturel de notre campagne s'associe aux atouts des trois autres communautés de communes de l'arrondissement dans la destination “Blaye-Bourg-Terre d'Estuaire” où chacune apporte un point d'accroche.
Ces particularités paysagères doivent être protégées et mises en valeur. Elles nous semblent bien banales et pourtant nous y épanouissons notre vie.

Dans le cadre des lois nationales ou européennes nous préparons un ensemble de mesures destinées à les protéger (ScoT, PLUi, PCAET, Plan Vélo). Ces documents constituent des contraintes en particulier pour notre développement urbain et économique, mais ils protègent notre identité.

Nous devons prendre conscience de ces valeurs et les promouvoir, afin de trouver l'équilibre entre la protection de la nature et le nécessaire équipement de notre territoire.

Ces paysages sont donc une richesse, une curiosité pour les visiteurs périodiques et ils le sont pour nous aussi. A nous de nous y intéresser, de les présenter à nos enfants, de les inclure dans l'enseignement. Toute l'année la nature nous offre ses beautés : sachons nous en émerveiller. Plusieurs associations améliorent l'offre de l'Office du Tourisme en organisant des journées de découverte, d'autres ont des projets plus longs nécessitant une certaine assiduité, d'autres encore associent le sport à l'immersion dans les paysages.

La photographie, la peinture, la poésie sont des instruments que beaucoup maîtrisent et qui sont précieux pour valoriser notre environnement.

Vivons bien chez nous en profitant des vacances. ”

Lat



Flying Whales : donnez votre avis !

Une nouvelle étape débute pour le projet de Zone d'Activité Économique à Laruscade, destiné à accueillir l'entreprise Flying Whales, spécialisée dans la construction de dirigeables.

Une enquête publique se tiendra du 27 juin au 29 juillet 2025. Le dossier sera consultable et des permanences seront assurées dans les mairies de Caignac, Laruscade, Saint-Mariens et Saint-Yzan-de-Soudiac.

Un registre en ligne sera également disponible registre-numerique.fr/zone-activite-filiere-dirigeable.

**VOTRE AVIS EST IMPORTANT
ET IL COMPTERA !**



Démarche Alimentaire Territoriale : produire, consommer, relier

Tour d'horizon de quelques actions menées en 2024.

Produire localement : Études sur la ressource en eau ; groupe de travail sur le foncier agricole disponible ; formations à destination des agriculteurs sur l'approvisionnement de la restauration collective, la diversification et le développement des ventes ; journée de rencontre conviviale entre agriculteurs et porteurs de projets ; création de deux enveloppes d'aides financières (voir encadré).

Mieux consommer : formations des agents en restauration scolaire à la cuisine végétarienne ; accompagnement à l'achat local et aux diagnostics du gaspillage alimentaire pour les restaurants scolaires ; réflexion autour d'une sécurité sociale de l'alimentation.

Créer du lien : premières rencontres professionnelles "Du champ à l'assiette en Haute-Gironde" avec une table ronde sur l'avenir de l'agriculture en Haute-Gironde.

Aujourd'hui, 74 producteurs vendent en circuit court. Vous pouvez les contacter via le site www.producteurs-haute-gironde.fr et Facebook Du champ à l'assiette en Haute-Gironde.

AGRICULTEURS, DEUX AIDES POUR FAIRE POUSSER VOS PROJETS !

ENVELOPPE "PROJET AGRICOLE" : jusqu'à 1 000 € pour l'installation, la reconversion, la diversification ou la commercialisation de produits en Haute-Gironde. Budget global : 8 000 €.

Pour en savoir plus : 06 21 35 97 86 – alimentation.locale@latitude-nord-gironde.fr

ENVELOPPE "BIO" : jusqu'à 1 000 € pour l'installation, la reconversion et la diversification de projets en agriculture biologique dans les CdC du Grand Cubzaguais et Latitude Nord Gironde. Budget global : 5 000 €.

Pour en savoir plus : 06 21 03 67 09 – transitions@latitude-nord-gironde.fr



À Donnezac, une maison pas comme les autres

Ce nouveau lieu de vie, pensé pour rompre l'isolement et sécuriser les seniors, accueille jusqu'à six personnes de plus de 65 ans.

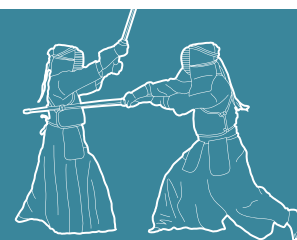
Elles y partagent un quotidien basé sur l'autonomie, l'entraide et le lien social, pour un loyer accessible.

Les chambres de 21 m² chacune, équipées de sanitaires privés, s'organisent autour de grands espaces communs : cuisine, salle à manger, salon, buanderie, terrasse et jardin partagé. Ossature bois, isolation en paille, pompe à chaleur... tout a été conçu pour le confort et l'économie d'énergie.

Ce projet d'envergure portée financièrement par la CdC est mis à la disposition du CIAS*, gracieusement, pour 12 ans.

*Centre Intercommunal d'Action Sociale

**Pour obtenir un dossier de candidature :
05 57 58 67 16**



Un club de Kendo ouvre à Marsas !

Dès septembre, un club de Kendo ouvre ses portes au gymnase Pierre Macrez du collège Philippe Madrelle : une première en Haute Gironde !

Enfants (6-11 ans) et ados/adultes pourront s'initier à cet art martial japonais deux fois par semaine, encadrés par Amandine Nowak (5^e Dan) et Johanna Nowak (3^e Dan).

Prêt de matériel, deux séances d'essai gratuites, esprit de club et tarifs abordables : il ne manque plus que vous !

Pour en savoir plus :

- Mme NOWAK : 06 25 74 37 05
- Kendo.nordgironde@gmail.com



Un été sportif pour les 8-12 ans !

Le dispositif "Sport Vacances" revient cet été avec deux semaines d'activités sportives encadrées par deux professionnels, mêlant découverte de disciplines variées, tournois multisports et sorties.

Ouvert aux filles comme aux garçons, le stage se déroule de 9h à 17h au gymnase de Marsas (15-18 juillet et 21-25 juillet).

TARIF : de 4 à 25 €/jour selon le quotient familial, incluant prestation sportive et repas. L'accès à la garderie et aux navettes des ALSH est gratuite et sur inscription. Un vrai plus pour les parents et une semaine de plaisir assuré pour les enfants !

**Infos sur site internet et réseaux sociaux.
Inscription pour la semaine complète :
05 57 58 98 87**



L'Office de Tourisme : une porte ouverte sur le territoire... à ses habitants également !

Point de repère pour les vacanciers et les visiteurs de passage, l'Office de Tourisme de Latitude Nord Gironde, implanté à Saint-Savin, est aussi un véritable lieu de ressources pour les habitants et leur famille en quête d'activités, les nouveaux arrivants et les porteurs de projets touristiques.

Une boutique repensée : un pont entre habitants et producteurs



Réaménagée en 2024, la boutique de l'Office de Tourisme s'intègre dans l'espace d'accueil. Atmosphère chaleureuse, coin salon, espace dédié : tout est pensé pour valoriser les savoir-faire du territoire.

Plus qu'un simple lieu d'achat, la boutique devient un véritable outil de valorisation et de promotion des artisans, producteurs, créateurs locaux et de leurs produits soigneusement sélectionnés (vins, articles de créateurs, produits locaux, objets textiles, gourmandises du Sud-Ouest...). Elle crée des passerelles entre les professionnels et les visiteurs de l'Office de Tourisme, en les invitant à rencontrer les exposants dans les ateliers ou lieux de productions.

TÉMOIGNAGE

Johan BOULMIER,
Président de l'association
L'Atelier - Cavaignac

Être présent dans la boutique de l'Office de Tourisme, c'est pour nous une façon de gagner en visibilité. C'est un lieu vitrine qui invite à découvrir ce qui nous caractérise : l'artisanat local, le fait main, la pièce unique. Et cela crée un vrai lien : les conseillers orientent vers notre boutique à Cavaignac, et nous, nous parlons aussi de l'Office de Tourisme à nos visiteurs. Une relation gagnant-gagnant.



Benoît VIDEAU

Vice-Président en charge du Tourisme et de la revitalisation des commerces et centres bourgs

La décision de réagencer l'espace boutique marque une forte volonté de valoriser l'identité du territoire et d'inciter les habitants à pousser la porte.

LES ASSOCIATIONS À LA RENCONTRE DES HABITANTS

Devenu un temps incontournable de la rentrée, le forum intercommunal des associations met en lumière le dynamisme du tissu associatif. Venez découvrir les activités culturelles, sportives, solidaires ou de loisirs, proposées tout au long de l'année près de chez vous !

En 2024, plus de 700 visiteurs ont profité de ce moment fort de la vie intercommunale.

**Rendez-vous pour la 3^e édition,
le samedi 13 septembre de 14h à 18h
au stade de Cézac.**

Ses quatre missions fondamentales :

- **ACCUEILLIR** : un accueil chaleureux, un espace agréable et facile d'accès, ouvert toute l'année avec des horaires adaptés.
- **INFORMER** : diffusion de l'agenda des événements, de brochures et cartes touristiques, de l'annuaire des associations, du guide des producteurs, ...
- **PROMOUVOIR** : activités, visites, balades, restaurants, animations, vente directe de produits de l'agriculture locale, ...
- **ACCOMPAGNER** : les porteurs de projet (notamment hébergeurs) et acteurs socio-professionnels dans leur démarche pour ouvrir ou développer leur activité touristique.

“L'Office de Tourisme est un lieu familier, utile et vivant pour les habitants du territoire.”

CARTE AMBASSADEUR : le bon plan, c'est vous !

Les habitants sont fiers de faire découvrir leur région à leurs familles et amis. Pour les encourager, les Offices de Tourisme de la Destination Tourisme Blaye Bourg Terres d'Estuaire, dont fait partie Latitude Nord Gironde, ont créé la Carte Ambassadeur. Elle formalise leur rôle de soutien et de promotion du territoire, essentiel au dynamisme local.

Profitez pleinement de votre territoire

Grâce à cette carte, accédez à des conditions privilégiées sur de nombreux sites touristiques.



Exemple, le Parc sports et loisirs Natéa à Saint-Savin offre 50 % de réduction sur la 3^e entrée, pour deux entrées achetées (tarif plein) valable sur l'ensemble des activités de la base et toute l'année.



Comment obtenir votre carte ?

Elle vous est délivrée gratuitement si vous êtes résident ou propriétaire d'une résidence secondaire, sur présentation d'un justificatif de domicile.

Comment l'utiliser ?

Pour en bénéficier, il suffit de présenter sa carte auprès des partenaires proposant soit des gratuités pour deux entrées à tarif plein achetées, des réductions ou des offres (voir la liste sur le site Internet).

Où la retirer ?

Office de Tourisme Latitude Nord Gironde
2 rue de la Ganne, 33920 Saint-Savin
05 57 58 47 79,
tourisme@latitude-nord-gironde.fr

“ La carte ambassadeur, c'est le plaisir d'accompagner et de transmettre. On ne dit plus : “allez-y”, on dit : “je vous accompagne”. ”



EN SAVOIR PLUS :

bbte.fr, rubrique Pratique / Carte Ambassadeur

MARCHER, CRÉER, OBSERVER : À toute saison, renouer avec la nature



Découvrez autrement et en vous amusant les richesses environnantes, grâce au programme 2025 des balades et ateliers proposés par l'Office de Tourisme Latitude Nord Gironde.

Du printemps à l'automne, Pétronille et la Fédération de Pêche de la Gironde en partenariat avec l'Office de Tourisme proposent un programme saisonnier riche en découvertes : ateliers et initiations à la pêche pour les enfants, balades nature ouvertes au grand public. D'autres sorties sont également organisées par l'Office de Tourisme avec l'association Argiope ou encore Bordeaux & Vous pour des balades contées ou sorties thématiques.

À travers différentes approches, ces activités invitent petits et grands à mieux comprendre la nature qui les entoure, tout en valorisant le patrimoine local.

• **Laurent PÉRADON,**
• association Pétronille

- À travers nos balades à deux voix, entre guide naturaliste et guide du patrimoine,
- nous aidons les participants à comprendre les espaces dans lesquels ils vivent.
- Chaque sortie est l'occasion de décrypter ce que notre environnement, qu'il soit
- naturel, culturel ou paysager, dit de nous.
- Ces activités, soutenues par le Département de la Gironde dans le cadre du
- dispositif "Sorties Grand Public", sont une invitation à découvrir autrement ce qui
- nous entoure, à des tarifs accessibles à tous.

INFORMATIONS PRATIQUES



L'ensemble des sorties d'avril à octobre sont sur inscription obligatoire.
Programme complet sur bbte.fr

Billetterie en ligne : boutique.bourg-cubzaguais-tourisme.fr

ou à l'Office de Tourisme Latitude Nord Gironde - 2 rue de la Ganne - 33 920 Saint-Savin - 05 57 58 47 79

Facebook Culture Tourisme Latitude Nord Gironde

TÉMOIGNAGE

Madame DAMBREVILLE,
habitante de Saint-Vivien-de-Blaye

Je participe aux balades depuis trois ans, avec un faible pour l'ornithologie, sorties proposées par l'association Pétronille. Je suis toujours curieuse d'apprendre quelque chose de nouveau, et ces balades sont autant des moments d'apprentissage que de partage. Même quand il pleut, je n'hésite pas à y aller : je sais que je passerai un bon moment. C'est important de comprendre la nature pour mieux la préserver.

**« Ces balades sont
autant des moments
d'apprentissage
que de partage. »**

ZOOM SUR L'ATELIER « HÔTEL À INSECTES »



Un moment de partage entre parents et enfants : six familles ont découvert ensemble le monde des insectes et leur intérêt au sein de la biodiversité avant de construire leur propre hôtel à installer au jardin.

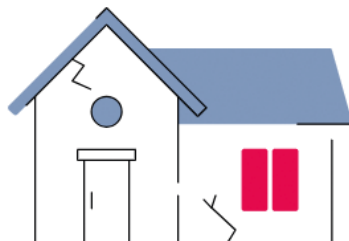
BILAN 2024 OPAH* DE LA HAUTE GIRONDE

Depuis 2011, les quatre Communautés de Communes de la Haute Gironde ont instauré une OPAH : une opportunité pour les propriétaires privés de bénéficier d'aides financières pour adapter ou rénover leur logement (sous conditions d'éligibilité).

* OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat



Accompagner la perte d'autonomie



Agir contre l'habitat indigne

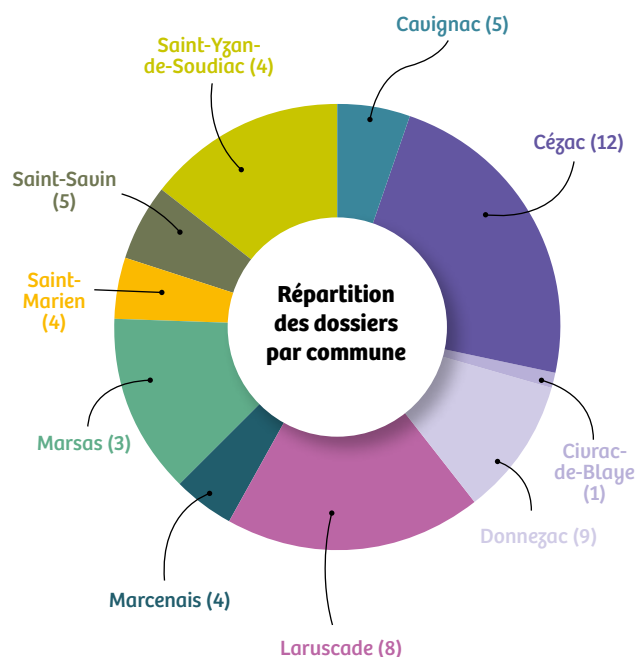


Amplifier la rénovation énergétique

160 propriétaires occupants et bailleurs ont été accompagnés dans leurs travaux grâce à ce dispositif sur les quatre territoires.

Les aides ont permis de financer des travaux pour mieux vieillir chez soi ou vivre avec un handicap, pour remettre en état des logements très dégradés (ex. toiture effondrée, installation électrique dangereuse, murs fissurés) ou encore pour améliorer la performance énergétique (isolation, chauffage...) .

BILAN 2022- 2024 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LATITUDE NORD GIRONDE



RÉNOVER SON LOGEMENT



Ce qui a changé

Ce dispositif a eu un réel impact sur la qualité de vie de nombreux foyers, en rendant leur logement plus sûr, plus confortable et plus économe.

Néanmoins, le Département de la Gironde a mis fin à sa participation financière en faveur des habitants des intercommunalités, amenant la Haute-Gironde à revoir les conditions d'attribution, en soutien au principal financeur l'ANAH**.

Désormais, la CdC Latitude Nord Gironde intervient si l'ANAH prend en charge moins de 80% du montant total des travaux.

Les aides locales (de 500 à 2 500 €) sont accordées selon les revenus, la nature du projet et son impact social ou environnemental. Les propriétaires occupants comme bailleurs peuvent être éligibles.



** ANAH : Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat



VOUS AVEZ UN PROJET DE TRAVAUX ?

Retrouvez différents appuis de proximité :

[Laura Jonquet](#)

06 75 24 09 29

opah-hg@latitude-nord-gironde.fr
allo-habitat-haute-gironde.fr

Rendez-vous dans les Maisons France Services

de Saint-André de Cubzac, Blaye, Saint-Ciers-sur-Gironde, Saint-Yzan-de-Soudiac



Au cours de la rédaction de cet article, Valérie Letard, Ministre du Logement, a annoncé la fermeture temporaire de "Ma prime rénov" de juillet à septembre 2025.



VALIDATION DU PLUI ET DU SCOT : Pourquoi ça prend du temps ?

L'élaboration du PLUi*, qui définit les règles d'urbanisme, a été lancée dès 2019. Il devait entrer en vigueur dans un délai de 3 à 4 ans et : du fait de la crise sanitaire et de l'évolution du cadre législatif avec la loi Climat et Résilience, le calendrier a subi du retard.

Le SCOT**, qui traduit les orientations générales, sera validé courant 2025. À partir de cette période, le PLUi pourra avancer : un an pour définir les secteurs à urbaniser, un an pour les validations administratives. Il ne pourra pas entrer en vigueur avant 2027.

Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), qui traduit les orientations générales, sera validé courant 2025. À partir de cette période le PLUi pourra avancer : un an pour définir les secteurs à urbaniser, un an pour les validations administratives. Il ne pourra pas entrer en vigueur avant 2027.

FAIRE UN PLUI, C'EST POSER UNE GRANDE QUESTION : quelle activité à quel endroit ?

Les élus doivent concilier accueil de population, développement économique et qualité de vie, tout en respectant la surface foncière maximale autorisée. La réglementation impose une réduction de 50 % de l'artificialisation des sols d'ici 2030 par rapport à la décennie précédente et l'absence d'artificialisation des sols sans compensation d'ici 2050. Sur les secteurs proposés, 80 % sont suspectés d'être en zone humide (cf. encart ci-dessous).

Autre contrainte : l'eau potable. Les gestionnaires ont alerté sur la nécessité d'échelonner les constructions pour ne pas sursolliciter les nappes profondes. En réalité, pour bien aménager, il faut partir de l'environnement. C'est lui qui nous guide vers un territoire agréable à vivre et durable.

*PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal

** SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

L'environnement au cœur des choix d'aménagement

Par Patrice GOYER,
du bureau d'études environnementales ECOVIA

Les zones humides, véritables éponges naturelles, limitent les inondations, filtrent les polluants et abritent une riche biodiversité. Leur présence impose de compenser ou de revoir les choix d'aménagement.



MOBILITÉ SOLIDAIRE pour rester autonome au quotidien

Vous êtes sans solution de mobilité (personnes âgées, situation de précarité, situation de handicap, sans voiture ou permis) et vous devez vous rendre à l'hôpital, aller chez le coiffeur, rejoindre une ligne de bus ou une gare TER ?

Le transport à la demande peut vous y conduire. Un minibus vient vous chercher à votre domicile et vous permet de rejoindre simplement votre destination.

Accessible du lundi au vendredi, de 6h30 à 20h, il fonctionne sur réservation à un tarif accessible (à partir de 0,40 € l'aller simple) sur tout le territoire et vers des destinations élargies comme Berson, Bourg s/ Gironde, Jonzac, Montendre, pour l'accès aux centres médicaux.

POUR EN BÉNÉFICIER
Faites une demande auprès
de votre mairie : une carte
nominative vous sera délivrée.

TÉMOIGNAGE Madame PAOLACCI, habitante de Ciurac-de-Blaye

J'utilise le transport à la demande depuis plus de 10 ans. Sans ce service, je n'aurais pas pu rester chez moi. Il est essentiel à mon autonomie et à ma vie sociale. J'effectue plusieurs trajets par mois pour mes rendez-vous médicaux, mes courses ou pour rendre visite à mon mari en EHPAD.

Les chauffeurs sont bienveillants et à l'écoute. J'ai même créé des liens avec d'autres passagers. J'encourage les personnes comme moi à oser franchir le pas et à utiliser ce transport très utile dans l'organisation du quotidien.

« Sans ce service, je n'aurais pas pu rester chez moi. Il est essentiel à mon autonomie et à ma vie sociale. »



BUDGET 2025 : des projets concrets pour tous

Présenté en conseil communautaire le 14 avril, le budget 2025 traduit une volonté forte : maintenir un haut niveau d'investissement au service de tous les habitants, tout en tenant compte d'un contexte budgétaire contraint.

Un budget bâti collectivement pour répondre aux priorités du territoire.

Engagé dès novembre 2024 avec les travaux budgétaires préparatoires menés par les vice-présidents, les responsables de services, les délégués des commissions finances et le Bureau communautaire réuni le 7 avril, le budget 2025 s'appuie sur l'analyse du bilan 2024 et sur des propositions des commissions sous la responsabilité du Président.

Il intègre les besoins liés au développement des services à la population (petite enfance/jeunesse, équipements sportifs, transition écologique, alimentation locale, ...), ainsi qu'à la dynamique économique, favorisant le développement et l'installation d'entreprises et permettant la création d'emplois locaux.

Des projets structurants se poursuivent : construction du futur ALSH à Civrac, équipements sportifs mutualisés, travaux pour la maison partagée à Donnezac, ...

Des finances maîtrisées malgré un contexte fiscal fragilisé

Une proposition de taxe additionnelle de 1% sur le foncier bâti avait été envisagée pour sécuriser 150 000 € de recettes annuelles supplémentaires, qui aurait représenté entre 10 et 30 € par foyer, pour accompagner des services à la population. Cette taxe n'a pas été retenue : le manque à gagner sera compensé par un emprunt supplémentaire.

Malgré cela, la CdC reste volontariste et rigoureuse : les charges à caractère général baissent de 1,22 % par rapport à 2024, bien que les services à la population se développent, témoignant ainsi d'une gestion maîtrisée.

Pour rappel, la suppression par l'État de la taxe d'habitation, d'une partie de la Cotisation Foncière des Entreprises et de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises a affaibli durablement les ressources fiscales de la collectivité. Le soutien de l'État ne suffit pas à compenser cette perte de dynamique, réduisant les recettes réelles de fonctionnement de la CdC.

BUDGET PRINCIPAL 2025



13 407 463 €

pour le fonctionnement de la CdC
et de ses services



8 691 944 €

pour les investissements

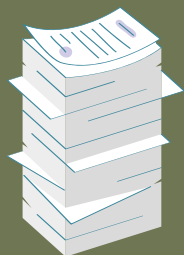


**NIVEAU ENDETTEMENT
MAÎTRISÉ :**

172 €/habitant en 2025
(174 € en 2024)

Total des dépenses de fonctionnement 2025 des budgets consolidés

14 305 470 €



2 127 796 €

Administration générale



Développement économique
dont espace de coworking

1 907 821 €

563 102 €

Participations aux
organismes et associations



Reversement
aux communes

351 300 €

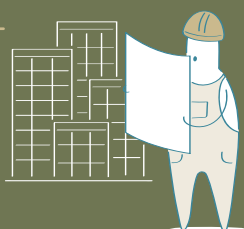
Reversement
Fiscalité à l'État
(FNGIR)

534 531 €

Ordures ménagères

3 201 564 €

Le taux de taxe payé par les ménages
est passé de **21,61%** en 2024
à **20,13%** en 2025



832 803 €

Aménagement de l'espace,
environnement, alimentation et urbanisme



Culture

240 437 €

Tourisme

118 631 €

Sports

328 944 €

Enfance et jeunesse

1 986 125 €



Services techniques, voirie
et assainissement non collectif

1 806 386 €



Social

306 030 €



Pierre ROUSSEL

Vice-Président en charge de l'enfance et de la jeunesse

UN FUTUR CENTRE DE LOISIRS pour des enfants épanouis

Un projet ambitieux de 4,19 millions d'euros, qui concilie qualité d'accueil, écologie et lien social.

D'ici l'été 2027, un ALSH* de 1500 m² ouvrira ses portes sur un terrain de 7 600 m² à Civrac-de-Blaye, pour accueillir jusqu'à 199 enfants de 3 à 12 ans dans des espaces pensés pour chaque âge. Innovant, il misera sur la géothermie et s'inscrira dans la démarche "Bâtiments durables Nouvelle-Aquitaine" pour conjuguer confort, sobriété énergétique et exemplarité

environnementale. Ce nouveau bâtiment remplacera les quatre sites actuels et intégrera également le relais petite enfance, la halte-garderie et l'accès à des salles de réunion.

*Accueil de Loisirs Sans Hébergement

“ C'est un lieu éducatif et de loisirs dans un esprit de jeu et de vivre ensemble, essentiel pour les parents et précieux pour l'éveil collectif des enfants. ”

Ce projet, validé à l'unanimité par le Conseil communautaire, s'inscrit dans notre stratégie globale en faveur de l'enfance. Il est prioritaire pour le territoire. Nous avons pensé les espaces intérieurs et extérieurs pour qu'ils répondent aux besoins éducatifs de chaque tranche d'âge. Pour des déplacements sécurisés, ce lieu d'ouverture sur le monde s'intégrera complètement dans son milieu avec une entrée donnant sur le village (et non sur la route). Enfin, au-delà de sa vocation première, il sera aussi un espace partagé où l'on se croise, accessible à d'autres publics et ouvert sur la vie locale.

HALTE-GARDERIE ITINÉRANTE : c'est reparti !



Besoin de souffler, d'un temps pour soi ou pour réaliser des démarches administratives ?

La Halte-Garderie Itinérante est présente à Laruscade le mardi et le jeudi (8h30-16h30) et à Saint-Yzan-de-Soudiac le vendredi (8h-12h). Elle accueille les enfants, de la marche à la fin de maternelle, sans condition d'activité des parents, ni de résidence sur la CdC.

Animée par quatre professionnelles qualifiées, elle propose des espaces aménagés pour le bien-être des tout-petits.

Places encore disponibles dès maintenant et pour la rentrée 2025.

Infos Guichet Information Familles :
05 57 68 18 45



Entretien les cours d'eau aujourd'hui pour préserver demain

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la CdC Latitude Nord Gironde a transféré au Syndicat Mixte de Gestion des bassins versants de la Saye, du Galostre et du Lary la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations, dite GEMAPI, comme la loi l'y oblige.

La taxe GEMAPI, financée en partie par une taxe dédiée, intégrée à la taxe foncière, constitue un levier pour protéger des variations du cycle de l'eau les habitants, les biens et les écosystèmes.



ENTRETIEN

AVEC BAPTISTE LONDEIX,

Directeur du syndicat Saye Galostre Lary

Quel est le rôle concret du syndicat ?

“Nous établissons un plan de gestion sur 10 ans. Il s'appuie sur un diagnostic des cours d'eau et définit un programme d'actions adapté à chaque secteur.”

Quels types d'interventions réalisez-vous ?

“Cela va de l'entretien à la restauration et à l'aménagement des berges. Nous recréons parfois des méandres pour redonner au cours d'eau un fonctionnement plus naturel. Cela permet de mieux gérer les inondations et aussi de renforcer la biodiversité.”

Le territoire est-il riche en faune et flore ?

“Oui, très. Deux sites Natura 2000 sont situés sur notre périmètre. Nous réalisons régulièrement des inventaires sur les espèces protégées.”

Quel est votre lien avec les habitants et les élus ?

“Nous travaillons en concertation. L'objectif est de mieux faire connaître le rôle de l'eau, d'expliquer nos interventions, afin de garantir la compatibilité des usages et le lien entre les différents acteurs, dans une logique préventive et d'intérêt général.”

POUR TOUTE QUESTION SUR L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU :

Site : saye-galostre-lary.fr

Mail : syndicat@saye-galostre-lary.fr

Tél. : 05 57 25 36 28



TÉMOIGNAGE

Madame RIMPÔT,
habitante de Saint-Savin

“
**Pour mon fils, l'école
de musique, c'est bien
plus qu'un apprentissage :
c'est un lieu où il découvre,
partage et s'épanouit.**

*Jouer devant un public
pour la première fois à Music'O'Lac
reste un souvenir fort.*

*Et pour nous, parents, avoir cette école
de musique qui allie à la fois proximité
géographique et proximité humaine,
animée par des personnes investies,
c'est une vraie chance.*

*Ici, les enfants sont connus, reconnus,
accompagnés, valorisés grâce à tous
les projets mis en place.* ”

Faire vivre le lien social, encourager les initiatives locales...

**Favoriser l'accès à la culture, au sport, aux activités de loisirs
et artistiques ou à la vie associative, c'est permettre à chacun
de s'épanouir, de créer du lien et de faire vivre son territoire.**

C'est dans cet état d'esprit que la CdC Latitude Nord Gironde accompagne concrètement les associations locales, en favorisant les projets qui rassemblent.

En 2025, 18 associations ont reçu un appui financier, allant de 300 € à 5 000 €.

Par ailleurs, les associations bénéficient gracieusement du prêt de chapiteaux, barnums, barrières, locaux.



98 450 €

de subventions accordées en 2025

15 650 €

accordés à
12 associations
sportives

12 800 €

répartis entre
six associations
culturelles

70 000 €

à destination des trois écoles
de musique associatives
(chèque musique)

LES PRÊTS DE MATÉRIELS

10

banderoles

22

chapiteaux

8

barnums

6

barrières

Frédérique JOINT, élue d'opposition vous informe :

Un vote de budget houleux

Lundi 14 avril 2025 : conseil communautaire.

Points à l'ordre du jour : vote du budget primitif et des taxes. L'exécutif en profite pour nous faire passer la création d'une nouvelle taxe de 1 % sur le foncier bâti : tous les propriétaires sont concernés, même les plus petits.

Profondément attachée à la défense du pouvoir d'achat des administrés et soucieuse de l'équilibre budgétaire de nos finances, j'ai régulièrement alerté l'exécutif quant à la trajectoire budgétaire inquiétante qu'emprunte notre collectivité.

Face à la baisse des dotations de l'État en direction des collectivités et des choix contestables du président socialiste du conseil départemental de Gironde, l'exécutif aurait dû anticiper et envisager de décaler voire de renoncer à un certain nombre de projets pharaoniques, comme je les y avais déjà invités l'an passé.

Au moment du vote relatif au vote du taux des taxes, 15 élus sur les 27 présents ont demandé un scrutin à bulletin secret.

Le dépouillement a été un supplice pour le président Éric Happert et son vice-président aux finances Alain Renard, doublé d'une humiliation lors de l'annonce du résultat : 19 élus ont voté contre. Et seulement 11 ont voté pour. Cette situation inédite a déstabilisé le duo, contraint de suspendre la séance et de chercher, à la hâte, une solution pour répondre aux attentes légitimes des 19 opposants et présenter un budget en équilibre, ainsi que l'exige la loi.

Ces choix budgétaires critiquables sont la démonstration que cet exécutif n'a plus rien à proposer aux habitants de notre CDC et qu'il est en totale déconnexion avec notre bassin de vie.

L'amateurisme et l'immobilisme durent depuis trop longtemps.

Contacts : 06.19.81.49.04

frederique.joint@nouvelle-aquitaine.fr

@FrederiqueJoint

AGENDA

Agenda complet
sur cclng.fr



MERCREDI 9 ET JEUDI 10 JUILLET

**Ateliers impression 3D :
Les mangas en 3D**

Gratuit - à partir de 10 ans et adultes

➤ Bibliothèque de Cézac,
de 14h à 16h

VENDREDI 11 JUILLET

**Initiation à la pêche
au black-bass**

➤ Saint-Yzan-de-Soudiac

15 AU 18 JUILLET

21 AU 25 JUILLET

Sessions Sports Vacances

➤ Gymnase de Marsas,
de 9h à 17h

MARDI 29 JUILLET

**Balade nature et initiation
au dessin**

➤ Marcenais

SAMEDI 2 AOÛT

Nuit des étoiles

Gratuit

➤ Saint Vivien de Blaye,
de 19h30 à minuit

MARDI 12 AOÛT

**Fabrique ton nichoir
à chauve-souris**

➤ Saint-Savin

VENDREDI 22 AOÛT

Promenade sensorielle

➤ Saint-Vivien-de-Blaye

SAMEDI 23 AOÛT

Cinéma en plein air

Gratuit

19h30 Spectacle circassien "Tuiles"
par Atoll K - 21h30 Film "Wonka"

➤ Plaine des sports Laruscade

MERCREDI 27 AOÛT

**Balade contée
"Promenons-nous dans les bois"**

➤ Marcenais

SAMEDI 13 SEPTEMBRE

**Forum intercommunal
des associations**

➤ Stade de Cézac,
de 14h à 18h

VENDREDI 14 NOVEMBRE

Apéro concert "Terland"

6€ - gratuit < 16ans

➤ Salle des Halles à Saint Savin, 19h30



L'AVENIR SE CULTIVE ENSEMBLE

**LATITUDE
NORD GIRONDE**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

GRATUIT

**SAMEDI 13 SEPTEMBRE
14H – 18H
STADE DE CÉZAC**

FORUM

INTERCOMMUNAL DES

ASSOCIATIONS

SPORT – CULTURE – LOISIRS



INITIATIONS STANDS DÉMONSTRATIONS ANIMATIONS

Ouvert à tout public - Entrée libre - buvette et restauration sur place
Informations : Office de Tourisme Latitude Nord Gironde 05 57 58 74 79 ou www.cclng.fr

En collaboration avec les communes de Cavignac, Cézac, Civrac-de-Blaye, Cubnezais, Donnezac, Laruscade, Marsas, Marcenais, Saint-Mariens, Saint-Savin, Saint-Yzan-de-Soudiac, Saint-Vivien-de-Blaye